



Le Quartier Latin

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 25 JANVIER 1962

VOLUME XLIV — NUMÉRO 30



LE PÈRE ALPHONSE SYLVESTRE, C.S.V.

UN PROFESSEUR DÉPASSÉ

Le révérend Père Sylvestre, c.s.v., a enseigné la morale familiale durant le premier semestre aux élèves de deuxième année de la Faculté de Philosophie. Deux heures par semaine. Ces cours faisaient beaucoup de bruit en vertu des incongruités qu'on pouvait y entendre. Il arrivait parfois que des étudiants d'autres facultés y assistassent, alléchés par des amis qui les invitaient à venir se marrer.

Le "Quartier Latin" a pris connaissance de la chose. Qu'un professeur de philosophie raconte par exemple que les organes sexuels trouvent une infériorité à cause de leur contiguïté aux voies excrétoires, il y a là de quoi s'amuser. Mais un étudiant ne vient pas à l'Université pour se faire enseigner des énormités et se faire lire des notes qu'il pourrait lire lui-même ou plutôt qu'il ne lirait même pas pour ne pas perdre son temps.

Il y a encore plus désolant: le Père Sylvestre récidive au deuxième semestre avec trois heures et un séminaire de morale sociale par semaine. On peut s'attendre qu'il ne fasse guère subir un sort plus brillant à cette matière importante qu'à la morale familiale.

Tout récemment, au cours de trois longs articles publiés dans "Le Devoir", le Père Sylvestre s'est attaqué à une conférence du psychologue André Lussier sur l'école confessionnelle. Armé du couperet de l'ironie, notre éminent philosophe s'est appliqué à tourner en dérision les propos de M. Lussier ("un psychologue raconte des histoires") sans toutefois oser aborder de face et sérieusement son argumentation. On est en droit d'attendre plus d'honnêteté et de sérénité de la part d'un professeur d'université, surtout d'un professeur de la faculté de Philosophie. Nul doute que c'est l'Université elle-même qui est discréditée quand un de ses professeurs s'abaisse ainsi.

Bruno Verdon

L'ENQUÊTE: ON VEUT SON DÉPART

Pour remplir ses obligations envers les étudiants, dont il doit surveiller et défendre les intérêts, et devant l'Université dont il doit protéger l'intégrité, le "Quartier Latin" a d'abord entrepris un sondage parmi les élèves du Père Sylvestre.

On leur distribua un questionnaire rédigé en ces termes:

1. Etes-vous satisfait des cours de morale familiale que vous a donnés le Père Sylvestre?
2. Si non, pourquoi? (Trois raisons étaient déjà invoquées et plusieurs étudiants en fournirent d'autres.)
3. Aimerez-vous avoir un autre professeur que le Père Sylvestre pour vous enseigner la morale sociale durant le second semestre?

Trente-cinq étudiants ont répondu. La classe est composée d'une quinzaine d'étudiants, au-

tant d'étudiantes et cinq religieux et religieuses.

La première question a recueilli trente "non" et cinq "oui". Qu'on tire les conclusions qu'on voudra. Il n'en reste pas moins que la classe a été presque *unanime dans l'expression de sa dissatisfaction.*

La troisième question a enregistré la même unanimité. Un blagueur s'est cependant opposé au remplacement du Père Sylvestre: "La faculté n'est populaire que grâce à son cours. Qui pourrait le remplacer dans le film Bleu et Or?"

Les raisons

Presque tous soulignèrent que le cours n'est pas de niveau universitaire et qu'il ne s'adresserait même pas à des élèves au cours classique, "ce qui serait encore plus catastrophique", ajouta quel-

Plus de la moitié des élèves considèrent que le cours n'était pas adapté aux exigences de la vie moderne et qu'il négligeait complètement l'évolution de la famille depuis Aristote. "Pourquoi ne pas nous envoyer un professeur compétent, éveillé aux problèmes sociaux contemporains. Bref, un professeur qui adapte son cours aux exigences de la vie moderne?" "Son cours témoigne d'un manque d'ampleur. Il n'y a pas que la morale thomiste remâchée... il faudrait voir ce que d'autres disent." Donc, anachronisme et dogmatisme, ce qui vient en contradiction avec la mission de l'Université: assurer la libre recherche de la vérité.

D'autres étudiants attaquent directement les qualités pédagogiques et la compétence du Père Sylvestre: "Son cours manque surtout de structuration et de vie, de sorte qu'il faut beaucoup d'efforts et de bonne volonté pour en tirer quelque chose." "Le professeur plus que la matière était ennuyant." "Il ne connaissait pas son sujet... Complètement inapte à enseigner... Manque de dynamisme, d'élaboration... Cours très mal construit."

Plusieurs étudiants se sont affranchis de toute retenue dans leurs réponses de telle sorte que leurs observations, qui traitent de ce que le cours du Père Sylvestre se bornerait plutôt à l'éthique sexuelle sans s'ouvrir pleinement à la morale familiale, ne peuvent, en toute décence, être reproduites, fût-ce dans le "Quartier Latin", et ce malgré leur savoir et leur intérêt. Retenons quand même que le mot "imbécillité" revient souvent avec la gamme de ses synonymes. "Tout son cours est un tissu de sottises et d'âneries." Le mot de la fin, à la fois méchant et désabusé: "Son cours est con. Le gars est super con. Il ne connaît rien de ce dont il parle. Il sait cependant le latin mais il a un très mauvais accent."

Et voilà, les étudiants ont parlé. A l'Université comme ailleurs, ce sont les usagers qui passent avant tout et leurs revendications doivent être écoutées surtout si elles sont unanimes.

Maintenant qu'il sait ce que ses élèves pensent de lui, le Révérend Père Sylvestre osera-t-il se représenter devant eux la semaine prochaine? Parions que non.

Bruno Verdon

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE PHILO

Le "Quartier Latin" a décidé d'entreprendre une enquête-éclair auprès des étudiants en 2e année de la Faculté de Philosophie afin de connaître leurs opinions et leurs griefs à propos du cours d'éthique familiale tel que prodigué par le R. P. Alphonse Sylvestre, c.s.v. Le "Quartier Latin" étant le journal de tous les étudiants, je n'avais pas, en tant que président de Philosophie, à encourager ou à interdire une telle enquête. J'ai laissé carte blanche au journal en la matière. La plupart des étudiants de 2e, y compris moi-même, ont répondu aux questions posées. Le verdict, si l'on me permet ce terme, est formel. Il résulte de l'expression libre et spontanée des intéressés et fait suite aux nombreuses critiques que

les étudiants de Philosophie ont tenues à l'endroit de ce cours, et ce, depuis des années.

Je n'ai pas comme président à endosser de façon officielle l'article du "Quartier Latin". Je n'ai pas à le rejeter non plus. Je ne suis engagé dans mes fonctions que par une seule chose: la liberté d'expression de mes camarades de la Faculté. Quant au sentiment quasi-unanime des étudiants de 2e, je le respecte parce qu'étant le résultat de cette liberté. Je tiens toutefois à préciser qu'en tant que simple étudiant de 2e année à la Faculté, j'endosse les conclusions de l'enquête.

Serge Grenier, président des étudiants de Philosophie

LA IX^e JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

Il y aurait aujourd'hui matière à un numéro spécial. Parce que si l'événement nous touche peu en tant qu'étudiants, sa répercussion humaine est considérable. Parce qu'il s'agit d'hommes comme nous, victimes de la plus ignoble des injustices.

Or depuis neuf ans qu'il existe, cet événement est passé inaperçu (ou presque) chez nous.

Que ce soient donc les étudiants, ici, qui prennent conscience du problème. Même si ce problème semble un peu loin de nos petites préoccupations de tous les jours... Car si, aujourd'hui, une telle situation a pu se produire, c'est parce que nous, les chanceux du monde, nous nous sommes trop longtemps confinés à nos petites préoccupations mesquines.

* * *

Ils sont 15,000,000 de par le monde. Autant que nous tous au Canada.

Et le 28 janvier 1962, dimanche prochain, ce sera leur fête. La fête de ceux qui, depuis les origines de l'humanité, ont été les symboles de la malédiction divine et de la répulsion humaine.

Le 28 janvier 1962, c'est la IX^e Journée Mondiale des Lépreux. La fête des 15,000,000 d'hommes, de femmes et d'enfants atteints de la lèpre.

* * *

La lèpre. Les lépreux...

La Bible en donne des récits terrifiants.

Au Moyen-Âge, ils erraient, maudits, par les campagnes, agitant leurs clochettes. Et les passants se sauvaient épouvantés. Parce qu'ils avaient la lèpre.

Si incroyable que cela puisse paraître, ils sont encore 15,000,000. Et pour la honte de notre "civilisation", on les oblige à agiter encore leurs clochettes. On enlève à 15 millions de nos frères le droit de vivre. Les lépreux, on les enferme dans des léproseries, sur des îles perdues, dans le désert. SANS RAISON.

Où leurs membres achèvent de pourrir. Où leurs yeux se ferment. Où plusieurs meurent parfois de faim ou de désespoir. Et si jamais ils en sortent, ils sont, à jamais, marqués: "lépreux"...

* * *

Et pourtant.

Et pourtant, la lèpre est une des maladies les moins contagieuses: l'Organisation Mondiale de la Santé l'affirme sans détours. Beaucoup moins contagieuse et moins dangereuse que la tuberculose. Et pourtant, on n'enferme pas les tuberculeux. Pourquoi, alors, enfermer les lépreux? Pourquoi en faire des hommes à part?

suite en page deux

Les clubs politiques universitaires

Il ne saurait être question ici de discourir sur les avantages et les inconvénients de l'adhésion à un club politique universitaire. Il ne saurait être question non plus de discourir sur l'engagement lui-même, savoir s'il est bon ou mauvais pour l'étudiant d'adhérer à de tels clubs. Je ne veux pas combattre l'adhésion en elle-même, mais le fait plus fondamental et beaucoup plus inquiétant à mon sens, que les étudiants qui s'engagent dans de tels organismes semblent délaisser de toute évidence la cause étudiante, quand ils ont eu auparavant la condescendance de s'y intéresser, et parfois même, d'y participer activement.

Il est certainement souhaitable que l'étudiant qui vient à l'Université s'intéresse à l'évolution de notre société, à la structure que les partis politiques veulent lui donner. Il est certainement souhaitable que les étudiants étudient eux-mêmes leurs problèmes en fonction des possibilités que peuvent leur offrir les différents partis politiques, mais est-il souhaitable que nos étudiants s'intéressent plus activement à la politique qu'à la vie étudiante, aux améliorations possibles du milieu étudiant, le milieu dans lequel nous vivons tous? Est-il normal que quelques-uns d'entre nous que nous connaissons bien, sacrifient les intérêts de la cause étudiante pour les intérêts personnels que leur apporte la participation active dans un parti politique. Au lieu d'être un bon militant de l'Union Nationale ou un fervent libéral, nos étudiants ne seraient-ils pas plus à leur place s'ils étaient des militants de l'A.G.E.U.M. Au lieu de pérorer durant de longues heures sur les différences entre les programmes des divers partis politiques, ne feraient-ils pas mieux de s'attarder un peu plus longtemps sur les problèmes étudiants, mais il est vrai que pour eux, les problèmes (s'ils existent) seront résolus par le gouvernement. Tous ces militants ne croient pas que leur devoir est dans l'établissement d'un politique forte et constante de l'A.G.E.U.M., mais plutôt dans la participation active à un parti auquel ils se dévouent corps et âme. Si c'est là leur manière d'aider la cause étudiante, je suis contre l'existence de tels clubs.

Tous ces beaux parleurs ne seraient-ils en fait que des lâches? N'auraient-ils pour toute préoccupation que ressasser d'interminables projets qui ne seront jamais adoptés par leurs partis respectifs? Auraient-ils peur de se consacrer quelque peu à l'amélioration des cadres où ils vivent? Seraient-ils déjà des bourgeois qui passent leur temps en délibérations stériles, à critiquer ceux qui sont engagés dans la lutte étudiante.

Est-il normal que nos étudiants se réfèrent plus souvent au programme d'un parti politique, qu'à la Charte de l'Étudiant, ou à un programme structuré pour l'A.G.E.U.M., chose qui ne s'est jamais produite dans le passé. Pourquoi n'existerait-il pas un "programme A.G.E.U.M." qui renfermerait des éléments constants, auxquels on puisse se référer constamment. La Charte de l'Étudiant est un pas en avant, mais ce n'est pas suffisant.

Nous avons des droits à défendre, d'autres

à acquérir, et nous avons besoin de tous pour mener à bien les buts de l'A.G.E.U.M. Pourquoi ne présentons-nous pas un front uni? Pourquoi se diviser, au niveau des intérêts étudiants? Pourquoi perdons-nous cet élément actif que sont les militants des partis politiques universitaires? À cela, deux réponses possibles: soit que l'A.G.E.U.M. ne les intéresse pas, ou alors qu'ils aient l'espérance de bénéfices personnels. Pourquoi les élections pour un poste dans ces clubs politiques sont-elles plus contestées que les élections de l'A.G.E.U.M.? Pourquoi les étudiants engagés activement dans un parti politique organisent-ils des réunions de loin mieux préparées et plus réussies que certaines activités de l'A.G.E.U.M.? Pourquoi en un mot la province de Québec est-elle si en retard sur le plan de l'éducation? Ne serait-ce pas dû en partie au fait que les étudiants qui sont aujourd'hui militants de ces clubs, et qui seront demain les leaders de ces partis politiques, ne se seront jamais penchés sur les problèmes étudiants, et ne pourront régler efficacement la situation.

En fait, à quoi servent tous ces clubs? Ils sont le tremplin à la vie publique pour certains, pour d'autres, un moyen de se faire admettre dans certains cercles très politisés. Dans chacun de ces clubs, on peut y voir la jalousie, la mesquinerie, la lutte pour le pouvoir (la présidence), le patronage pour la présentation d'un conférencier, etc... On réussit en fait à merveille à transplanter la vie des partis politiques, et est-ce normal? Après tout pourquoi pas, on est à l'université pour apprendre!

Je ne m'insurge pas contre l'existence de ces clubs, en autant qu'ils ne nuisent pas à l'A.G.E.U.M. et peut-être en est-on arrivé à un point où il est plus avantageux pour un étudiant d'être président d'un de ces clubs, que d'être président de l'A.G.E.U.M., et là, je dis que cela ne va plus. Je m'insurge contre ces clubs dès lors qu'ils renferment un potentiel d'idées qui ne sera jamais mis au service de l'A.G.E.U.M. Pourquoi ceux qui aiment tant s'engager, n'auraient-ils pas le temps (c'est leur excuse favorite) de s'engager à fond dans l'A.G.E.U.M.? Je m'insurge contre un club politique qui est très prospère, alors que l'A.G.E.U.M. aurait besoin du support et de l'abnégation de plusieurs membres de ces clubs. Seulement voilà, aucun parti politique n'a pour nom "A.G.E.U.M.", et le travail qu'on y fait n'est pas toujours, pour ne pas dire jamais, récompensé par la poignée de main d'un député du parti. La seule récompense possible, c'est de surprendre des bribes de conversations où l'on peut saisir des commentaires favorables envers une activité que l'on a mis sur pied, ou à laquelle on a collaboré.

Si ces messieurs les militants de partis politiques universitaires voulaient bien regarder autour d'eux, ils s'apercevraient qu'ils peuvent être beaucoup plus utiles à la communauté étudiante, en mettant à son service leurs idées et leur bonne volonté, et en s'occupant un peu plus activement de l'A.G.E.U.M.

Michel Gouault



DORMEZ EN PAIX, MESSIEURS LES ANGLAIS!

La témérité n'est pas le moindre apanage des politiciens; pour M. Davie Fulton, par exemple, la solution au séparatisme québécois est trouvée: c'est le projet de formule de rapatriement de la constitution soumis par le gouvernement fédéral à l'approbation des provinces.

Qu'il le souhaite du fond de son cœur, personne ne peut le lui reprocher et même, dans le cœur d'un Anglo-canadien, ça peut être un souhait louable. Qu'il le proclame à la population comme il le fit devant les étudiants de McGill (voir "La Presse", 18 janvier, p. 12), peut-on le lui reprocher? Je ne crois pas.

Pour apprécier à leur juste valeur les vantardises du ministre de la justice, il faut considérer ce que contient le projet au sujet des droits de la nation canadienne-française. Sans le consentement unanime des provinces, aucun amendement ne pourra être fait tendant à modifier le pouvoir d'une province de faire des lois, ses droits et privilèges, son actif et ses biens, l'usage de l'anglais et du français, et enfin l'éducation.

Le Québec y acquiert de la sécurité, puisqu'il pourra opposer son veto à tout amendement qui concernerait ces items qui sont si chers aux Canadiens français. C'est donc la solution au séparatisme.

Il est peut-être possible d'expédier le cas des réserves indiennes par de tels procédés et réussir très bien. Mais la réaction de la population de la province, à la suite de la déclaration de M. Fulton, au Congrès des Affaires Canadiennes de Québec a dé-

montré à satiété que les Canadiens français ne sont pas disposés à reprendre en pire l'aventure de 1867. Les raisons sont bien évidentes: Québec est la seule province dont le caractère bilingue soit fixé dans la constitution; c'est dire qu'elle sera toujours la seule. Quant à Ottawa, on sait ce qu'il fait du bilinguisme, dans la pratique. On jette donc un rideau autour du Québec pour nous laisser nous amuser à apprendre deux langues et, aussi longtemps que les French Canadians feront du chichi, on nous donnera quelques bribes de français à Ottawa. Mais la résistance ne durera certes pas longtemps puisque l'unilinguisme de toutes les autres provinces sera désormais un fait admis et indiscutable. Finie la "French Domination". C'est un plan magnifique, mais inacceptable.

Les dispositifs du projet qui concernent la langue sont importants, mais ils ne sont pas les seuls. Le pouvoir de délégation horizontal serait aussi instauré dans notre constitution. Avec le consentement de quatre provinces, le fédéral pourra légiférer dans les domaines exclusivement réservés dans l'article 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, en ce qui concerne les provinces consentantes, cela va de soi. A première vue, c'est acceptable, puisque la province de Québec n'aura qu'à refuser de déléguer ses pouvoirs. Mais supposons que les neuf autres provinces aient délégué leurs pouvoirs dans un domaine déterminé, cela signifie autant de dépenses de moins pour elles, dépenses administratives, surtout, qui pla-

à suivre en page trois

LA IX^e JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

suite de la première page

La lèpre est très facile à guérir.

À domicile même, souvent. Et avec des médicaments très peu dispendieux.

Comment se fait-il alors, que sur 15,000,000 seulement 2,500,000 soient sous traitement? Déjà, 1,500,000 sont guéris: alors, les autres?

Ignorance? Manque d'argent? De l'argent, pourtant, on en a pour lancer des boules dans l'espace.

Ou, tout simplement, peur? Peur absurde, irraisonnée? Peur de voir des hommes dans ces êtres sans mains, sans pieds? Et

à qui la faute si, aujourd'hui, ils n'ont plus leurs mains et leurs pieds?

Peur de troubler sa petite tranquillité quand 12,500,000 hommes attendent de nous l'espoir?

Il est des choses que nous n'avons pas le droit d'ignorer. Quand une très infime parcelle des sommes que nous gaspillons sottement suffirait à redonner un visage humain à 15 millions de nos semblables que nous avons classifiés "lépreux".

Ne dites pas: "Il n'y a pas de lépreux ici, donc je ne peux rien."

Tous, nous pouvons. Beaucoup.

En cette IX^e Journée Mondiale des Lépreux, unissons-nous à cet effort mondial d'amour et de compréhension.

Pour que ces hommes se sentent de nouveau des hommes.

* * *

Lisez, à la page 5, le message à la Jeunesse Heureuse du Monde que nous adresse Raoul Folleau, l'apôtre des lépreux.

Et relisez-le encore.

Pour le faire vôtre.

Pierre Viens

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de

P'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Corporation des Eschollers Griffonneurs

Directeur: Jacques Girard

Assistant-directeur: Bruno Verdon

Rédacteur en chef: André Poirier

Comité éditorial: Louis Payette, Raymond Amyot, Michel Gouault,

Pierre Lamy, Pierre Malépart, Stéphane Venne.

Novelles: France Demers (responsable), Réal Pelletier, Jean-Marie Rodrigue, Marie Thibault. *Travail:* Roger David (responsable), Hubert Pitre, Sonia Plourde. *Education:* Pierre Beausoleil (responsable), Laurent Bégin, Huguette Demers. *Economique:* Georges Dahmen, André Larochelle, Jacques Labrecque, Maurice Jodoin, Ernest Richard, Claude R. Duguay, Michel Paquin (responsable). *Arts:* Stéphane Venne (responsable), Serge Grenier (co-responsable), André Brochu, Alice Beltrami-Peters, Guy Robert, Jean-Pierre Lefebvre (cinéma), Philippe Bellehumeur (peinture), Gauguet Larouche (sculpture), Henri Abran (théâtre). *Sciences:* Raymond Lafontaine (responsable), Lorne Bouchard (co-responsable), Pierre Rivest, Claude Beaudry, Claude Morand. *Internationale:* Pierre Hogue, France Sarazin, Claude Ricard, Gilles Michaud. *Sports:* André Lebeau. *Centrales:* Pierre Tessier. *Correspondant agéumique:* Jacques Théoret. *Correspondant à Laval:* Michel Vennat. *Caricaturistes:* Cler, Stobin. *Photographes:* Daniel Forthomme, Paul Asselin.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561
Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE 45 180 est, Ste-Catherine, Montréal

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

AU PARLEMENT-ÉCOLE

«QU'ILS SOIENT EXILÉS À TORONTO»

Étouffé par l'horloge, mêlé à quelques projets de loi 'sérieux', dont un sur les subventions aux FILLES MÈRES ÉTUDIANTES; un autre sur l'ÉDUCATION SEXUELLE DES ADULTES, et bien sûr... une déclaration des droits de l'homme, un bill visant à assurer l'Indépendance du Québec a été soumis à la Chambre samedi dernier.

De jure et de facto

Les étudiants, lors des assises du Parlement-École, ont en effet repris la question de l'Indépendance du Québec. Le séparatisme est alors apparu comme une question de fait; il s'agissait de passer cette loi pour former ensuite un gouvernement de coalition.

Ce bill présenté affirmait la constitutionnalité d'une telle démarche. Il préconisait l'existence d'un Québec libre "de jure et de facto" et pour ce faire la création d'un ROYAUME (Jacques Roy était le chef du parti qui présentait ce bill — le jeu de mots était vraiment trop facile!). Quiconque s'opposait à l'esprit ou à la lettre de cette loi était alors considéré comme traître et devait s'exiler à Toronto!

Bien braire et... laisser faire

La teneur même du bill rédigé sous forme de résolution, les arguments invoqués dans ce projet de loi, comme les sanctions imposées, laissent perplexes ou souriants...

Que les députés aient soulevé, durant les débats, des points intéressants, nul doute! On a à

nouveau relevé des statistiques du démographe Henripin... On s'est encore penché ça et là sur le globe...

Mais le Parlement-École demeure fondamentalement, toutefois, une école de procédure. Et, dans cette optique, l'exil à Toronto, voire à Chicago, importe paraît-il très peu. Il s'agit avant tout d'un jeu où chaque parti essaie d'écraser l'autre. C'est ainsi que l'on vit le parti au pouvoir, voulant empêcher la passage du bill, faire parler moult députés sur ce projet pour laisser couler le temps alors que l'opposition demandait le vote sur la question préalable. Mais, procédure sur procédure, point d'ordre sur question de privilège, (on ne différencie pas les deux bien souvent!) les aiguilles de l'horloge avancèrent et c'est, avec les esprits échauffés, que les députés entendirent l'orateur prononcer l'ajournement.

Le Québec n'est pas indépendant!... et les répercussions à l'O.N.U.-modèle n'en seront que plus difficiles...

Le jeu n'en vaut pas la chandelle

Dans ce jeu procédural mené si habilement par quelques-uns et si piètrement par d'autres se sont glissées de graves lacunes. Que penser de ces "doctes" députés qui changent trois fois de partis? Pourquoi ne pas, comme à McGill, amener avant la session les candidats devant l'électorat... ne serait-ce que pour savoir quel parti se doit d'être au pouvoir et pour mieux permettre d'élaborer une certaine politique?

Si le régime parlementaire est, comme le disait l'honorable Johnson au banquet de clôture, une des grandes trouvailles du génie humain, pourquoi ne pas l'exploiter complètement?

Ce jeu de procédure, qui a coalisé tant d'énergie, de temps et d'argent ne peut pas être une fin en soi. Sans idéologie pour fonder les bills (les malins diront qu'il y en avait une!) le Parlement-modèle devient école aussi bien de politacillerie que de politique.

Michèle Rivet

EGO SUM PAUPER...



LES COLLÈGES CLASSIQUES: HUIT ANS DE SERRE-CHAUDE ?

Le Québec commence à battre au même rythme que celui de la société contemporaine. Des expressions comme: "Ca bouge, chez nous... c'est le temps que ça change!" devenues depuis quelque temps de véritables clichés de la mentalité québécoise ou en tout cas de son élément le plus neuf et le plus dynamique, sont le signe de cette renaissance qui renverse des coutumes institutionnalisées, brise les cadres trop étroits de notre monolithisme spirituel et intellectuel. L'avènement des libéraux au pouvoir, les mouvements séparatistes, la mise en évidence des forces les meilleures de notre clergé, tout comme les condamnations brutales et parfois sans nuances d'un héritage qui n'a pas été suffisamment exploité et revalorisé à la mesure des hommes d'aujourd'hui, les tentatives qui se multiplient pour nous permettre de reprendre en mains notre économie, la crise religieuse, le Mouvement Laïque, voilà autant de problèmes, d'événements, qui témoignent en faveur de notre naissance aux réalités contemporaines.

De tout temps l'éducation a posé des problèmes: elle est à la base de la force d'une nation, et le système d'éducation qu'endosse une société ou un état est la mesure même de ses possibilités et de ses virtualités dans tous les domaines de son activité. De tout temps aussi quand il y eut des révolutions sociales ou plus simplement une évolution plus rapide de la société, l'éducation fut un des centres nerveux de ces changements. Et depuis toujours aussi, quoique la chose soit encore très jeune chez nous, les étudiants ont participé, avec les forces les plus radicales ou les plus nouvelles à ces brusques mutations intellectuelles et sociales.

C'est exactement ce qui se produit maintenant chez nous au Canada-français: c'est l'éducation qui est remise en cause avec le plus d'acuité. C'est là que le malaise se fait sentir plus grave et plus critique. C'est à son propos que les attaques se font les plus violentes. Et les étudiants n'y sont pas insensibles, à part ceux pour qui la loi du silence est un gage de sécurité.

Dans cette affaire, l'institution qui est la plus durement attaquée, celle qui risque le plus, c'est le cours classique. Pourquoi? Parce que c'est un intermédiaire, celui qui fait le lien entre une éducation primaire et générale et l'éducation universitaire spécialisée, tremplin des forces les meilleures de la société. Ensuite parce qu'il a monopolisé, jusqu'à ces dernières années, ce qu'il est convenu d'appeler le cours secondaire, et qu'il est par conséquent le centre nerveux de notre système d'éducation.

Bien des problèmes se posent à son propos; il a été remis en question plus souvent qu'à son tour ces dernières années; et bien souvent aussi nous en

avons été victimes: changement de programmes, changement d'orientation, organisation débilite, éducateurs mal préparés, dogmatisme culturel et intellectuel... après huit années qui nous apparaissent parfois comme une longue couvée en serre-chaude, plutôt qu'un apprentissage sain et serein de notre métier d'homme et de notre liberté, nous faisons des revendications, nous portons des jugements qui, parce que nous ne prenons pas toujours le temps de les asseoir sur des données objectives, viennent biaiser le sens véritable de notre pensée et nous empêchent d'être compris.

Le présent travail se veut un témoignage, un reflet de ce que le cours classique fut pour nous. Et nous désirons le faire en toute connaissance de cause. Un témoignage est nécessairement limité par les éléments qui le constituent. Quels seront ces éléments? Il sera intéressant par exemple de connaître le conditionnement historique qui a abouti à cette pluralité de maisons autonomes. Pourquoi les laïcs ne font-ils que commencer à y jouer un rôle? La Fédération des Collèges Classiques, pour puissante qu'elle soit, nous laisse l'impression d'une vague machine

administrative qui joue un rôle de suppléance, en l'absence de toute autorité. En est-il vraiment ainsi? Quelles sont ses réalisations, quels sont ses projets? Que pensent de nous nos professeurs à l'Université? Que pensent-ils du bagage intellectuel que nous leur apportons?

Nous ne prétendons pas vider définitivement la question. Nous ne prétendons pas non plus avoir raison. Cependant, nous croyons que notre témoignage, que nous voulons appuyer sur des données objectives, rendra service de trois façons: d'abord justifier nos critiques; ensuite souligner ce dont nous sommes fiers, après huit ans d'un cours de culture générale; et enfin posséder pour notre propre compte une documentation (aussi parfaite que possible dans l'optique de ce témoignage) qui permette d'être plus juste en regard de ce que nous ont laissé nos éducateurs et nos collègues.

Si cette série d'articles préparés en collaboration réussit à atteindre ce triple but, nous serons convaincus d'avoir fait notre part dans un débat qui nous intéresse directement.

Pierre Beausoleil

BLOC-NOTES

suite de la page deux

seraient vite le Québec dans une position économique nettement inférieure jusqu'à ce que, incapable de tenir le coup, elle capitule devant les pressions anglo-saxonnes. Cela revient à dire que le fédéral pourra légiférer pour le Québec, même en ce qui concerne la propriété et les droits civils et qu'ainsi les éléments de notre personnalité nationale s'effriteront graduellement.

De plus, ce projet de rapatriement contient de savantes imprécisions qui seraient soumises à l'interprétation de la Cour Suprême qui ne pencherait certainement pas en faveur d'une province récalcitrante, c'est un fait avéré.

Ce sont là quelques éléments d'un projet qui en contient beaucoup plus. Ils suffisent toutefois à démontrer que le tout est inacceptable aux Canadiens français et que si le gouvernement du Québec y donne son approbation, il aura ratifié un autre 1867, le dernier et sans être justifié par la multitude de facteurs qui alors rendaient le risque raisonnable.

En 1962, notre peuple compte un peu plus de cinq millions de population; il a atteint une certaine maturité en tant que nation et possède un gouvernement qu'il maîtrise (excepté le ministère des finances, peut-être?); il prend de plus en plus conscience que, politiquement, il pourra se retirer de la Confédération si elle continue d'évoluer vers l'impasse.

Avant de s'enorgueillir d'avoir trouvé la solution au séparatisme, M. Fulton devrait s'asseoir à son bureau et repenser sa formule; avant de parler de rapatriement la constitution, il devrait songer à refaire celle qu'on a actuellement pour qu'elle soit acceptable aux nations et ensuite il pourra déposer son adresse au Parlement de Westminster.

Je me permets de regretter qu'en 1949 le gouvernement fédéral ait obtenu le pouvoir unilatéral de modifier sa propre constitution, de même que ce bon temps où nous pouvions en appeler au Conseil Privé des décisions de nos tribunaux suprêmes. C'est une réflexion qui semble anachronique, je sais, mais pour les Canadiens français, c'était un moyen d'obtenir une décision constitutionnelle beaucoup plus sûre que celles qui ont émané de la Cour Suprême.

Que M. Fulton proclame à tous les Canadiens anglais qu'il a trouvé la solution au séparatisme, cependant, c'est excellent; c'est tout aussi excellent et profitable que l'œuvre des journaux anglais de Montréal qui ont le souci constant de faire croire à la population que le mouvement séparatiste, c'est pas sérieux. Pendant que le chat dort, les souris peuvent se faire les dents; ça peut être utile et efficace au cas où nous ne pourrions pas faire entendre raison à Messieurs les Anglais.

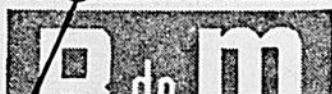
Gabriel M. Fortin

ROSEN SNACK BAR
(dans la Pharmacie Rosen)
où vous pouvez manger
comme chez vous
2050 Maplewood (coin Bellingham)
RE 8-0081

Tél. RE. 8-1283
ASTOR
Bière - Vins
Cuisine canadienne
Salle de réceptions
Air climatisé
5666 CÔTE-DES-NEIGES

"MA BANQUE"

POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS



3 BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

au service des Canadiens dans toutes les sphères
de la vie depuis 1817

L'INÉLUCTABLE LIBÉRATION DU QUÉBEC

I — Les étudiants du Québec et la libération nationale.

Conquise par la force des armes, isolée de sa mère-patrie, soumise à des tentatives d'assimilation nombreuses et prolongées, la nation canadienne-française a toujours manifesté une indomptable volonté de survivre et de s'épanouir librement en conformité avec ses origines et son génie particulier.

La Confédération, issue de la Conquête et de l'impérialisme britannique, a placé et maintenu le peuple du Québec dans une situation anormale de faiblesse et d'infériorité collectives. Ce régime, par ailleurs, n'a pas été établi par la volonté expresse des peuples en cause mais imposé par la loi d'une métropole impériale. De plus, les droits accordés officiellement par l'Acte de l'Amérique du nord britannique au peuple canadien-français dans le but d'assurer sa survie et sa protection, ont sans cesse été violés, et continuent

de l'être, par le gouvernement fédéral, à Ottawa, dans l'ensemble du Canada et même dans la province de Québec. La logique et le droit permettent donc aujourd'hui d'affirmer que le pacte confédératif, par ses origines et par le cours de l'histoire, est nul et périmé.

En outre, la centralisation fédérale, réalisée à un rythme croissant, qui tend à transformer le régime dit confédératif en celui d'un État-nation unitaire, compromet non seulement l'épanouissement mais aussi l'existence même de la nation canadienne-française déjà gravement menacée par son isolement culturel et social et par l'influence anglo-américaine.

À l'époque actuelle où dans le monde entier les peuples s'affranchissent du joug colonial et les nations revendiquent leur pleine liberté, le Canada français ne peut plus accepter de demeurer sous la tutelle économique et politique de l'étranger. L'idéal

de l'indépendance nationale, qui s'allie à celui de l'internationalisme lucide, est valable au Canada français comme partout ailleurs. La libération est du reste dans la ligne de l'histoire du Canada français: préparée par la Confédération puis par l'établissement de l'autonomie provinciale, elle représente l'aboutissement normal de l'évolution historique du Canada français.

De nos jours, les peuples n'ont plus besoin d'excuses pour vouloir être libres. Car si la liberté nationale n'est pas une fin en soi, elle est la condition essentielle à tout épanouissement réel des hommes et des peuples. La première des libertés civiques étant l'indépendance de la patrie, le R.I.N. réclame l'indépendance totale du Québec afin de permettre au peuple canadien-français de choisir librement les voies de son avenir. Une fois son auto-détermination acquise, la nation canadienne-française devra se donner, par des moyens

démocratiques, les institutions qu'elle jugera lui convenir.

Quoique cette grande entreprise de libération nationale soit indubitablement sur la voie du succès, peu d'hommes de notoriété publique osent s'associer ouvertement à la Révolution. C'est assez normal. Ces hommes, bien établis, estiment qu'une telle prise de position quoique bien désirable est trop avant-gardiste et partant, ils ne seront disposés à la rallier que lorsqu'elle aura l'appui de la grande majorité des Canadiens français. Voici, précisément, la tâche que les étudiants se doivent d'assumer. À l'absence de la vieille génération, désabusée, à demi intégrée et assimilée, nous, étudiants, devons substituer un dynamisme virulent, pour propager auprès des masses la logique que comporte la libération nationale. Lorsque l'appui total de notre nation sera acquis, le problème sera résolu. À ce moment-là, la vieille génération se ralliera, apportant avec elle l'expérience et le pres-

tige nécessaire à l'instauration du nouveau régime.

Notre contribution, en tant qu'étudiants, est donc vitale et essentielle. Par les moyens à notre disposition presque exclusive (manifestations, piquetages, etc.), nous sommes en mesure de remplir le rôle qui sera déterminant dans la Révolution.

En réclamant la libération totale du Québec, la nation rejette le pessimisme né de la Conquête et manifeste sa foi en elle-même, issue d'une des plus grandes civilisations de l'histoire.

Tels sont les principes et l'idéal que le Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) a pour but de défendre et de propager. Le R.I.N. n'est aucunement relié, associé ni affilié à aucun autre organisme existant. Les membres du R.I.N. sont par ailleurs entièrement libres d'exprimer et de faire valoir, à titre personnel, leurs idées et leurs convictions sur les questions qui ont trait à la politique interne, à la religion, aux théories économiques et aux doctrines sociales, car la seule raison d'être du R.I.N. est de favoriser et d'accélérer l'instauration de l'indépendance nationale au Québec, sans haine ni hostilité envers quiconque mais dans un esprit de justice et de liberté pour tous.

Robert Aubin

(Jeudi prochain: II — La Communauté européenne vis-à-vis le Québec libre.)

«L'ARBRE»

«L'Arbre», présenté au cinéma Laval, est un documentaire de Niagara Film sur l'Université de Montréal et ses étudiants.

L'université nous est présentée dans un climat factice, dans une atmosphère mièvre et moralisante. On se croit transporté dans une université sans vie, ni intellectuelle, ni physique.

Les étudiants sont encore moins bien servis. On nous en présente à peine une vingtaine qui ont tous l'air guindé, grave, trop constamment sérieux dans leurs études comme dans leurs loisirs pour qu'on y croit. Même chose pour les gouverneurs et le recteur, celui-ci serrant la main d'un janissaire avant d'aller discuter des problèmes de l'Université. Ici encore on ne marche pas.

On nous fait voir les étudiants dans leur famille et au travail. Il est évident que les étudiants étudient et travaillent mais pas de cette façon et pas dans cette ambiance agressivement et bêtement bleu-et-or. Leurs gestes, leur comportement, tout ce qu'est un étudiant ne concorde pas avec la vérité.

Je reproche à Niagara Film d'avoir tronqué la réalité pour un formalisme moralisateur, d'avoir retiré la vie au profit de la mièvrerie, d'avoir, d'une certaine façon, américaniser une université et des étudiants canadiens-français.

Francine Tougas

UN CLERC DEVANT UN PSYCHOLOGUE

Il y a une forme de ridicule qui tue, une autre qui se retourne contre soi-même, laissant intacte la cible que l'on se proposait d'abattre. Dans cette seconde forme, le père Alphonse SYLVESTRE s'est avéré un maître!

En relisant le texte de M. André LUSSIER après la lecture du long, très long plaidoyer du père SYLVESTRE, une phrase m'a particulièrement frappée: «Que chacun en fasse l'usage qu'il jugera bon avec toute la bonne volonté ou la malhonnêteté dont il sera capable». Cet avertissement se révèle aujourd'hui de caractère prophétique! Il me semble en effet impossible de déformer avec autant de perfection la pensée d'un auteur; je parierais même que le père SYLVESTRE s'est adonné à une fastidieuse prestidigitation intellectuelle pour en arriver là. Et ce n'est certes pas un excès d'estime pour ce très compétent professeur de morale familiale en deuxième année de philosophie (c'est là un détail qu'a omis ce bon père) mais un sursaut de gros bon sens qui me pousse à faire une telle supposition.

Il serait trop facile bien que fort tentant, pour détruire le plaidoyer du père SYLVESTRE d'utiliser la même forme d'argumentation dont s'est servi celui-ci «pour se défendre, dit-il, contre ces propos extravagants». Mais parler d'argumentation c'est déjà faire preuve de trop d'indulgence: j'ai relu attentivement ses trois textes dans l'espoir d'y découvrir, empêtré dans cette bouffonnerie de mauvais goût un embryon de réfutation sinon fondée sur l'expérience, tout au moins sur la raison, on ne pouvait moins exiger d'un professeur de philosophie! Non, le bon père, toujours fidèle à lui-même — c'est là une pénible constatation qu'ont dû faire ses malheureux élèves — s'est non seulement contenté «d'un haussement d'épaules sur la psychologie et la psychanalyse» pour reprendre l'expression polie de M. LAURENDEAU, mais s'est complu dans un grossier étalage d'un dogmatisme bête, d'une étroitesse d'esprit et d'une malhonnêteté (innocence conviendrait peut-être mieux) effarante chez un professeur titulaire dans une faculté de Philosophie.

Le père SYLVESTRE parle de «propos extravagants», cela va de soi, non content de dépasser la lettre, il dépasse l'esprit; l'extravagance de l'un (si extravagance il y a et cela n'est pas tout à fait sûr) devient loufoquerie chez l'autre. Des exemples multiples d'incompréhension totale abondent tout au long de ce texte d'auto-défense.

Je cite: «M. LUSSIER montre beaucoup de rigueur scientifique quand il s'agit de Dieu: il recourt à la méthode hypothétique chaque fois qu'il prononce son nom il prend soin d'ajouter entre parenthèses: «Je présuppose son existence». Le bon père, lourd de ses certitudes concernant l'existence de Dieu, n'a rien compris du tout. Présupposer l'existence de Dieu — entre parenthèses — pour se demander si «la raison du croyant serait plus d'essence raison que celle du non-croyant» n'a rien à voir avec cette soi-disante méthode hypothétique dont parle l'auteur et, ce qui plus est, ne se présente nullement comme une proposition teintée d'agnosticisme, caractère que ce même auteur semble vouloir lui coller à tout prix. Un retour au petit dictionnaire — les gros étant réservés aux psychologues — au mot «présupposition» serait peut-être un sage conseil à donner à ce bon père!

Quelle longue et simpliste paraphrase autour de la «méthode anecdotique»! Il faut vraiment que le bon père s'obstine à porter des visières pour qualifier sans vergogne ces anecdotes de «niaises». Si encore ce n'était là qu'un mot jeté au hasard, mais les mots ré-

velent la pensée et je trouve renversant de constater jusqu'à quel point ce bon père, qui se prétend sans doute un éducateur chevronné (quel clerc enseignant n'a pas cette prétention?), est dépourvu des notions les plus élémentaires de la psychologie, non pas de la psychologie livresque mais de celle de tous les jours. Se rire ainsi de la réceptivité et de la vulnérabilité d'un enfant de quatre ou de six ans dénote ou l'ignorance ou le mauvais esprit mais l'un ou l'autre chez un éducateur sont tout autant condamnables. Plaise au ciel que ce bon père ne soit jamais directeur de conscience dans une maternelle, il n'en pourrait sortir que des monstres!

Le père SYLVESTRE n'est certes pas l'homme du juste milieu; ou il minimise à l'extrême l'importance et la portée d'un fait — tel était le cas pour les trois anecdotes citées par M. LUSSIER, — ou il exagère effrontément. Là où M. LUSSIER voit un devenir, une évolution de la conscience, de la «morale automatique» à une «morale LIBREMENT ASSUMÉE» le bon père voit une opposition entre «morale d'obligation et morale de liberté»; là où M. LUSSIER voit une réelle difficulté entre l'ascèse impliquée pour la pratique des vœux religieux et l'équilibre psychique, le bon père voit encore une opposition. On serait fortement tenté de croire qu'il s'agit là d'une forme non dissimulée de projection active! Mais voilà que je tombe dans le style de l'auteur!... Fait étrange tout de même; les clercs ne sont-ils pas les premiers à nous faire l'éloge de leur état de vie, le plus parfait disent-ils parce qu'étant celui qui requiert le plus de renoncement, de grandeur d'âme, voire même d'héroïsme, par conséquent le plus difficile?

Et puis, décidément, il serait trop long de relever toutes les incongruités que nous a servies le père SYLVESTRE: identification implicite de la «religion in concrete» au moralisme soi-disant chrétien (! ! !), «canonisation de l'équilibre psychique», gros, gros chargin de saint François de Sales, etc. etc.

Dernier exemple de malhonnêteté ou d'incompréhension (l'une est-elle plus excusable que l'autre?): je me demande encore où le bon père a pu trouver exprimer «cette condamnation sans pardon du système confessionnel». On réussit toujours à dire ce que l'on veut en utilisant servilement une citation hors de son contexte. Certes, M. LUSSIER se range «du côté de ceux qui disent que c'est lamentable», mais ce qui est lamentable ce n'est pas n'importe lequel système confessionnel, ce n'est pas la confessionnalité en soi, mais le nôtre précisément, notre bon vieux système québécois tout dogmatique et paternaliste qu'il est. «Il s'agit de nos enfants. De l'effet de ce système confessionnel QUI EST LE NOTRE. JE NE METS DONC PAS EN CAUSE LA CONFESIONNALITE EN SOI».

Non, décidément, le père SYLVESTRE n'y est pas du tout. Contrairement à ce que vous croyez, père, il vous est encore permis de vous taire et effectivement, il eut mieux valu que vous vous taisiez plutôt que de déverser ce tas de sottises sous le couvert d'un ridicule boiteux. Essayez, comme vous le dites si bien, de «vous perfectionner dans votre tâche d'éducation» si vous croyez encore la chose possible. Cette diatribe toute innocente qu'elle soit (sic), ne peut nuire qu'à vous-même; ceux qui, par excès d'indulgence avaient encore pour vous une ombre de considération vous rangent maintenant parmi les irrécupérables... même pour la psychanalyse!

Célyne Garneau
Philosophie II

MESSAGE À LA JEUNESSE HEUREUSE DU MONDE

Si vous avez le désir de manger, ne dites pas: "J'ai faim!" Mais pensez aux 400 millions de jeunes filles et de jeunes gens qui ne mangeront pas aujourd'hui. Car la moitié de la jeunesse du monde a faim.

Si vous avez un rhume, ne dites pas: "Mon Dieu, que je suis malade!" Mais pensez à tous ceux qui souffrent, aux 800 millions d'êtres humains qui n'ont jamais vu un médecin. Et spécialement, aujourd'hui, aux 15 millions de lépreux que le monde a maudits, et dont 12 millions demeurent encore sans soins, sans secours, sans amour.

Leur crime? Ils sont malades.

D'une maladie dont on sait, aujourd'hui, qu'elle est extrêmement peu contagieuse et parfaitement guérissable. Mais cette maladie s'appelle "la lèpre". Elle fait honte et peur.

Grâce à la science, la maladie disparaît. Mais la honte subsiste.

Et la peur — une vraie lèpre celle-là — continue son oeuvre de termites...

Pour découvrir, soigner, sauver les douze millions de malades

encore prisonniers de notre absurde épouvante, pour "guérir les bien-portants" de cette terre insensée, et parfois criminelle, j'ai fondé, en 1954, la Journée Mondiale des Lépreux.

Voulez-vous m'aider?

Un jour que j'étais en Asie, je fus appelé auprès d'une "lépreuse" qui allait mourir... Elle était jeune — 22 ans — d'une taille au-dessus de la moyenne. Je la vis, impuissant, se délivrer, par petits soubresauts, de son atroce vie. Lorsqu'elle fut morte, je fus pris du désir terrible de la peser. Je pris dans mes bras ce petit tas d'os, encore tiède, et le portai sur une bascule. La lépreuse de 22 ans pesait 45 livres... Vous savez maintenant de quoi elle est morte...

Parce que j'en fus horrifié, révolté, on m'a dit: "C'est ainsi depuis que le monde est monde. Vous n'y changerez rien, c'est impossible!"

Impossible? La seule chose impossible, c'est que vous, c'est que moi, nous puissions encore manger, dormir et rire en sachant qu'il y a, sur la terre, des femmes de 22 ans qui meurent parce qu'elles pèsent 45 livres...

Allons donc! Des lépreux? Au XX^e siècle du Christianisme. J'en ai trouvé en prison, chez les fous, enfermés dans un cimetière désaffecté, parqués dans le désert avec fils de fer barbelés, miradors et mitrailleuses. Des lépreux? J'en ai vu nus, affamés, hurlants, désespérés. J'ai vu leurs plaies grouillantes de mouches, leurs taudis infects, les pharmacies vides, et les gardiens avec leurs fusils. J'ai vu un monde inimaginable d'horreurs, de douleurs, et de désespoirs.

Cela va-t-il durer? Laissons-nous mourir, pourrir, 15 millions d'êtres humains, alors qu'on peut les soigner, les sauver, les guérir?

Voilà la question.

C'est à cette question que vous répondrez, vous — pas un autre —, vous — pas une autre.

En apportant à cet immense rendez-vous de solidarité humaine, votre concours et votre amour.

Et sans penser, bien sûr, qu'un soir de cette Journée, vous en aurez terminé avec votre devoir.

En voilà pour un an!



Non, ce n'est pas un jour par an qu'il faut aimer.

* * *

Alors, par-delà nos pauvres amis, votre amour lucide et courageux voudra combattre pour d'autres détreffés, d'autres opprobres, d'autres douleurs...

Si vous avez le désir de manger, ne dites plus jamais: "J'ai faim".

* * *

... Vous ressentez d'abord une grande faiblesse... Une sorte d'engourdissement mystérieux qui monte, sournois, implacable, des jambes au ventre. Alors, tantôt ce sont de monstrueuses hydrosies, la peau tendue à éclater, et éclatant parfois... Tantôt, au contraire, tout le corps qui se dessèche. Les muscles fondent... comme si quelque bête invisible et jamais assouvie vous dévorait...

Et puis — dans longtemps, après de terribles souffrances — la mort.

Qu'est-ce que c'est que cette horreur?

C'est le béri-béri, maladie de la faim.

Vous ne l'avez jamais vue? Moi, je l'ai vue pour vous.

Seulement, quand on a vu cela, on met ensuite très longtemps avant de retrouver le sommeil.

* * *

Et maintenant, vous m'avez compris.

Il ne s'agit pas d'essayer vaguement une larme: c'est trop vite fait.

Ni même d'avoir un instant pitié: c'est trop facile.

Il s'agit de prendre conscience, et de ne plus accepter.

Ne plus se contenter de tourner en rond autour de SOI —

et des siens qui sont à SOI — en attendant SA petite part de Paradis.

Se refuser à poursuivre une petite sieste bien-pensante, quand tout hurle et se désespère autour de nous.

Ne plus accepter cette forme d'existence qui est une perpétuelle démission de l'homme.

Ne plus accepter un Christianisme négatif que les petits bourgeois de l'Éternité asphyxient dans un labyrinthe de formules et d'interdits.

Ne plus accepter d'être heureux tout seul.

Devant la misère, l'injustice, la lâcheté, ne renoncez jamais, ne composez jamais, ne reculez jamais. Lutte, combattez.

Montez à l'assaut!

Empêchez les responsables de dormir!

Vous qui êtes demain, exigez le bonheur pour les autres. Bâtissez le bonheur des autres.

Le monde a faim de blé et de tendresse.

Travaillons.

Raoul Follereau

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

Que fait-on dans le domaine de la production D'ALUMINIUM

Plus—beaucoup plus—qu'il n'y paraît; la technique de la production de l'aluminium dans nos usines d'électrolyse évolue constamment. Nos ingénieurs les mieux doués expérimentent continuellement et mettent au point de nouveaux procédés et conçoivent de nouveaux moyens de contrôle. Ils s'occupent de nombreuses opérations: transformation, distribution et rectification de l'électricité; électrolyse de l'alumine par le procédé Hall & Héroult; production d'électrodes en carbone; coulée de l'aluminium et de ses alliages. Ils peuvent, de plus, s'occuper de projets, de problèmes d'entretien des installations et de génie industriel. En réalité, il se fait énormément de choses dans les cinq usines d'aluminium canadiennes que nous exploitons:

À Arvida, P.Q.: Capacité de production d'aluminium: 373,000 tonnes par année.

À Isle Maligne, P.Q.: Capacité de production d'aluminium: 115,000 tonnes par année.

À Shawinigan, P.Q.: Capacité de production d'aluminium: 70,000 tonnes par année.

À Beauharnois, P.Q.: Capacité de production d'aluminium: 38,000 tonnes par année.

À Kitimat, C.-B.: Capacité de production d'aluminium: 192,000 tonnes par année.

Si vous voulez étudier les possibilités d'une carrière à l'Alcan, veuillez écrire à:

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED
DIVISION DU PERSONNEL DES CADRES,
C.P. 6000, MONTRÉAL 3, P.Q.

ou voyez notre représentant lorsqu'il passera à votre université.

Vous pouvez obtenir sur simple demande les brochures et feuilles de renseignements suivantes: "L'Alcan se présente au diplômé d'université." / "Le rôle de l'ingénieur-métallurgiste à l'Alcan et à ses filiales." / "Le rôle de l'ingénieur-chimiste et de l'ingénieur-métallurgiste à l'Alcan et à ses filiales." / "Le rôle de l'ingénieur-mécanicien à l'Alcan et à ses filiales." / "Le rôle du chimiste à l'Alcan et à ses filiales."



R.I.N. DROIT AUBUT!

Que se passe-t-il à une assemblée publique du R.I.N.? Quel genre de public y trouve-t-on? Qu'y dit-on?

Voilà autant de questions que doivent se poser, ce me semble, ceux qui n'ont jamais assisté à une assemblée publique du Ralliement pour l'Indépendance Nationale. C'est dans le but de répondre à ces questions pour le bénéfice des lecteurs du Q.L. que je me suis rendu mercredi soir dernier au cinéma Commodore à Cartierville.

Un peu plus de 500 personnes assistaient à cette assemblée, puisque la salle contient 670 sièges et qu'il restait peu de places libres. Ce qui frappe en premier, c'est sans aucun doute l'hétérogénéité du public, si je puis ainsi dire; il y a presque autant de têtes blanches, de crânes pelés et de "vieilles barbes" que de jeunes étudiants; peu de jeunes travailleurs, cependant. J'ai rencontré des professionnels, des collets blancs et des ouvriers... et des anciens confrères autant que des compagnons de classe. Quelques femmes, qui formaient peut-être un dixième de l'auditoire, accompagnaient leur mari.

Avant l'arrivée des orateurs — incidemment, les discours commencèrent une demi-heure en retard, à cause de la mauvaise température — j'ai pu voir de nouveaux membres, sans doute de récents convertis, s'inscrire au R.I.N.; ils étaient fiers; il s'agissait ostensiblement pour eux de prendre position de façon très concrète et de participer à un mouvement qui pour eux incarne le mieux les espoirs de la communauté dont ils font partie, mouvement aussi qui est un des seuls, à leur avis, qui soit décidé "à prendre le moyen qui pourra nous permettre de commencer à résoudre nos problèmes par nous-mêmes et pour nous-mêmes de la façon la plus efficace". Situation plutôt cocasse, un beau portrait de la reine, notre reine, (c.f. A.A.N.B., art. 9, 10, 11, 14 etc.) présidait à ces nouvelles adhésions.

On vendait des livres de Marcel Chaput, qu'une partie importante de l'auditoire n'avait pas lu, si l'on en juge par les réactions de la salle au discours de M. Bourgault, et on discutait, évidemment, de séparatisme. En écoutant parler les gens, on se rendait compte que tous étaient nationalistes, intensément intéressés au problème de notre nation, nécessairement insatisfaits du régime fédératif actuel, mais aussi que plusieurs de ces personnes n'étaient pas prêtes à accepter d'emblée le moyen préconisé par les séparatistes. Cependant, tous désiraient amorcer le dialogue (encore "amorcer un dialogue"! Décidément...) et ils l'ont prouvé par les questions posées aux orateurs après les discours. C'est encourageant.

Vinrent enfin les trois orateurs. Ce ne furent pas trois orateurs; nous entendîmes plutôt un maître de cérémonies, un orateur et enfin un conférencier. M. Lebel, président de la section de Montréal du R.I.N., présenta tout

d'abord les deux autres invités, puis expliqua que si le R.I.N. tenait son assemblée à Cartierville, c'était pour rencontrer les citoyens du nord de Montréal, et aussi souligner que tous nos compatriotes québécois doivent participer à la discussion sur le séparatisme, car c'est nous tous et avant tout nous-mêmes que cela concerne.

M. Bourgault prit ensuite la parole. Il a repris tous les arguments essentiels exprimés dans le livre de Marcel Chaput, que je me permettrai de résumer ici.

À la base, nous refusons le statut de minorité que nous imposent la constitution et le fait sociologique; dans un pays à nous, ces facteurs disparaîtraient et nous pourrions alors entreprendre de façon beaucoup plus efficace la résolution de nos problèmes, qu'ils soient d'ordre culturel, sociologique ou économique. L'indépendance n'est pas du tout un but, mais un moyen, un instrument. Il ne s'agit pas du tout, non plus d'un repliement sur soi-même, comme nos adversaires tentent de nous le faire croire afin de sauvegarder leurs intérêts; et certains Canadiens français croient à ce pseudo-argument parce que leur seul contact avec l'extérieur fut celui subi avec le groupe anglo-saxon et alors... chat échaudé craint l'eau froide. Bien au contraire, le séparatisme est un cri de foi d'un peuple qui veut vivre, qui veut pouvoir communiquer avec tous les autres peuples libres, sur tous les plans, sans avoir à passer par le filtre que nous imposent, volontairement ou non, les intérêts anglo-saxons, trop souvent différents des nôtres.

Dans le moment nous avons des droits sur papier, mais non seulement ils sont restreints à ce niveau, encore plus, ils ne sont pas respectés, et nous ne pouvons les EXERCER que de façon absolument ridicule. On nous donne le droit de s'amuser à réclamer des niaiseries comme les chèques bilingues, et quand nous avons fini de nous amuser, on ne nous accorde même pas la niaiserie en question parce que ça pourrait provoquer une scission au sein d'un parti politique fédéral.

Au fond, nous ne sommes contre personne, nous sommes tout simplement POUR nous-mêmes. Nous ne pourrions nous suffire à nous-mêmes, dites-vous? Allons donc! Si nous réussissons à enrichir tous les étrangers...

L'Indépendance n'est pas une utopie. Quand cinq millions de personnes décidées croient à une utopie de ce genre, l'utopie disparaît bien vite pour faire place à la réalité.

Voilà, grosso modo, le discours de M. Bourgault; je dis bien "discours", car c'en fut un. Son langage soigné sert à merveille le ton vigoureux mais calme qu'il emploie. Il maîtrise bien les intonations, et choisit intelligemment les temps de pose. Somme toute, il possède bien son art... et son auditoire.

La dernière personne à parler, Me Claude Harbeck, en était visiblement à ses premières armes. Il avait choisi un sujet de taille: la "Confédération, ou... ce qu'il en reste!"

Sur le plan juridique, nous ne sommes pas une confédération (Union entre plusieurs États indépendants qui cèdent une partie de leur autonomie à un pouvoir central afin de former un seul État à l'égard des puissances étrangères et de soutenir une cause commune); nous sommes bien plutôt membres d'une FÉDÉRATION, dans laquelle les parties composantes perdent toute autonomie en ce qui concerne les problèmes importants. Sur le plan historique, toute confédération tend à devenir une fédération, d'abord, pour aboutir enfin à un régime unitaire décentralisé; et il faut que ça passe ou que ça casse. Nous avons sous les yeux l'exemple des U.S.A., qui tentent d'enlever de plus en plus d'autonomie à leurs États pour confier les pouvoirs à Washington. Mais si la centralisation et l'assimilation des intérêts ne se fait pas, la confédération tombe à l'eau et les États constitutifs retrouvent leur indépendance: l'exemple le plus frappant est la désintégration de la République arabe unie, à laquelle nous avons assisté récemment. L'Égypte et la Syrie s'étaient unis pour former la R.A.U. il y a une couple d'années; mais malgré les nombreuses affinités susceptibles de les unir, en particulier celles de la langue et de la culture, les fossés ont subsisté, et la nation syrienne voulant conserver son identité en dépit de l'attitude paternaliste de l'Égypte, a dû menacer de faire une révolution armée pour pouvoir se retirer de la R.A.U.

Pour comprendre les raisons de l'existence de notre confédération canadienne, il nous faut revoir l'Histoire du Canada, et même des États-Unis.

Il y eut tout d'abord en 1775 un gros party en Nouvelle Angleterre, party auquel les Anglais n'avaient pas été

invités: le Boston Tea Party. Par la suite, formation des U.S.A. et guerre de 1812 contre les Américains. Puis, en 1837, des patriotes anglo et franco-canadiens commencent à montrer les dents. Devant la force croissante des U.S.A. et les troubles internes qui se manifestaient ici, les Britanniques eurent peur de perdre ce qui restait de leurs colonies nord-américaines et de voir ainsi leur empire perdre une belle vache à lait; il fallait donc faire un seul pays de ces colonies. Mais quelle solution adopter? Personne ne s'accordait: Terre-Neuve et l'Île du Prince Édouard refusèrent la confédération, l'Ontario voulait un régime unitaire, le Québec n'y voyait qu'un pis-aller et de toute façon n'avait pas un mot à dire, le Nouveau-Brunswick ne voulait entrer dans la confédération qu'à condition qu'on lui fasse don d'un chemin de fer et enfin la Nouvelle-Écosse, après avoir consenti à y entrer de reculons, chercha à se retirer de la confédération dès 1868.

Rappelons-nous maintenant la définition de "confédération": union libre de plusieurs États indépendants en vue de sauvegarder leurs intérêts communs, etc. Le Canada une confédération? Quelle farce grotesque! Aucun des territoires en question n'était indépendant, ils étaient tous des colonies soumises à l'Angleterre; ils n'avaient donc pas la capacité de s'unir de leur propre volonté. Ils n'auraient pu le faire qu'en demandant la permission à l'Angleterre; or non seulement ils ne demandèrent pas la permission, mais ils y furent forcés par les pressions des Britanniques. Et surtout, comme l'Histoire nous le prouve, les différentes colonies n'avaient que des intérêts plutôt disparates; mais aux yeux de l'Angleterre, ces colonies avaient toutes un même intérêt: résister aux Américains infidèles et rester dans l'Empire britannique en participant au Commonwealth. Il n'y a pas à dire, les Canadiens français ont de quoi être fiers de la confédération.

Aujourd'hui le Commonwealth s'en va kaputt; et les Anglo-canadiens, toujours en quête d'une identité nationale et craignant une assimilation aux Américains, auxquels ils ne s'aperçoivent pas combien ils ressemblent déjà, ont inventé le mythe du "pacte entre deux nations". C'est du cynisme odieux! Il n'exista sûrement pas de pacte dans le passé; les pactes à la pointe du mousquet, je n'y crois pas beaucoup; et aujourd'hui encore, à cause de la nature même des deux nations, on ne trouve entre elles qu'aspirations et intérêts incompatibles. Quels prétextes inventera-t-on encore pour tenter de nous leurrer et de nous retenir encore plus longtemps dans une chose aussi anormale et dangereuse pour nous que la confédération canadienne?

Voilà dans mes propres mots ce qu'a dit Me Harbeck en substance. Me Harbeck était plus convaincu que convaincant; il faudrait dire, cependant, que son but ne paraissait pas être de convaincre, mais d'expliquer. Voilà pourquoi, sans doute, il a pris le style de la conférence, dans lequel il se sentait mal à l'aise. Il craignait les réticences de son auditoire profane, très différent du genre auquel il est probablement habitué, lui qui pratique le Droit depuis quatorze ans. Il hésitait constamment entre la conférence et le discours; on le sentait capable des deux, mais c'est plutôt lui qui ne savait lequel choisir. La parole et les intonations mal assurées ne contribuaient pas à améliorer l'effet; j'ai quand même l'impression qu'il a réussi à "faire passer" la plupart de ses idées, car elles étaient bonnes dans leur fond et l'auditoire n'était pas du tout mal disposé.

François Le Duc

QU'EST-CE QUE L'UNITÉ ?

Depuis une semaine, nous avons entendu parler de l'UNITÉ DE L'ÉGLISE. Elle évoque immédiatement l'idée de nos frères séparés, des divers rites qui existent au sein même de l'Église. Ceci est bon et même excellent!

Pourtant il est un point sur lequel nous oublions fort souvent d'insister: "NOTRE PARTICIPATION À L'ÉGLISE".

Cette semaine, tous les baptisés auraient dû s'interroger sur le SENS DE L'ÉGLISE, sur leur appartenance à cette Église.

L'Église est le Corps du Christ, dont nous sommes membres "chacun pour notre part". Faisons-nous vraiment partie du Corps Mystique? Avons-nous vraiment pris position, repensé notre Baptême? Car c'est là que se situe tout le problème de l'UNITÉ. En tant que baptisés (et il y en a un grand nombre à l'Université) nous appartenons au Corps du Christ, LIBREMENT.

Jusqu'à quel point un Baptême non-vécu est-il valable?

Cette apathie ou indifférence, qui semble en caractériser un grand nombre, n'en sommes-nous pas responsables, chacun pour sa part?

Oui, et j'irais même plus loin: le fait de notre baptême, nous rend plus responsables que d'autres. Comment pouvons-nous aspirer à l'Unité si les membres mêmes de l'Église se désintéressent de l'UNITÉ. À cause de notre apathie, nous laissons les choses au clergé en disant "L'Église s'en occupe", mais c'est nous, l'Église, pouvez-vous le comprendre?

L'Église, c'est tous les baptisés, nous tous qui cherchons la Vérité, nous tous qui sortons enfin de notre indifférence. Sans nous la hiérarchie ecclésiastique ne peut rien faire... "Sans moi vous ne pouvez rien faire!" Le MOI c'est le Christ, toute l'Église, vous, moi, nous, tout le monde!

Lise Mercier
(Pax Romana)

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

Servez votre patrie pour payer vos études

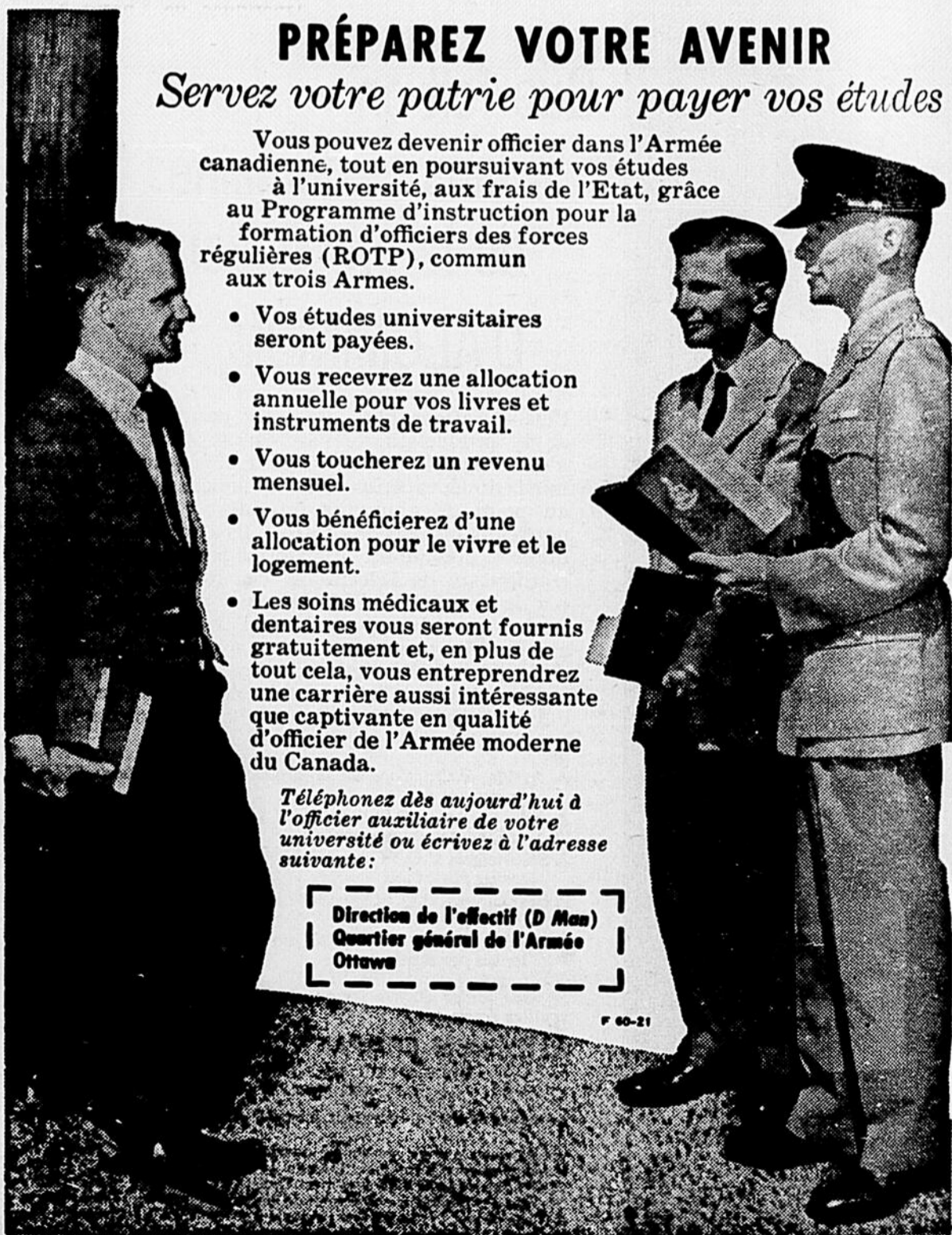
Vous pouvez devenir officier dans l'Armée canadienne, tout en poursuivant vos études à l'université, aux frais de l'Etat, grâce au Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP), commun aux trois Armes.

- Vos études universitaires seront payées.
- Vous recevrez une allocation annuelle pour vos livres et instruments de travail.
- Vous toucherez un revenu mensuel.
- Vous bénéficierez d'une allocation pour le vivre et le logement.
- Les soins médicaux et dentaires vous seront fournis gratuitement et, en plus de tout cela, vous entreprendrez une carrière aussi intéressante que captivante en qualité d'officier de l'Armée moderne du Canada.

Téléphonez dès aujourd'hui à l'officier auxiliaire de votre université ou écrivez à l'adresse suivante:

Direction de l'effectif (D Man)
Quartier général de l'Armée
Ottawa

F 60-21



SAMEDI LE 27 JANVIER — ARÉNA PAUL SAUVÉ — 3 H.

UNIVERSITÉ DE TORONTO vs UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LES LAURENTIENS

La direction de l'Association de la Jeunesse laurentienne, au cours d'une entrevue qu'elle nous a accordée aux H.E.C., nous a révélé qu'elle croyait fortement en la possibilité de former un parti politique d'ici cinq ans. L'A.J.L. est un mouvement de jeunes patriotes formé "en vue de développer notre vie nationale, de promouvoir la souveraineté du Québec et notre émancipation économique". Quoiqu'organisme indépendant de l'Alliance Laurentienne, la politique de l'A.J.L. s'inspire fortement de la doctrine de M. Barbeau.

Parmi les réclamations que font les jeunes Laurentiens, on retrouve la formation d'une Banque d'état du Québec avec tous les pouvoirs d'une banque centrale, une Constitution définie pour le Québec, la formation d'un Conseil législatif démocratique et corporatif à Québec, etc. MM. Lorient et Sylvestre, respectivement président et vice-président (section universitaire) de l'A.J.L., soutiennent que la formule corporatiste préconisée par les Laurentiens ne se rattache en rien aux formules que l'on retrouve sous Salazar et Franco mais qu'elle se rapproche davantage du système qui prévaut dans les Pays-Bas.

Quant au reproche qu'on a souvent fait aux Laurentiens de vouloir instituer au Québec une sorte de théocratie, M. Lorient nous répond que la dernière constitution de l'Alliance laurentienne (1960) dont s'inspire l'A.J.L. fait mention de la séparation de l'Église et de l'État. M. Sylvestre nous rappelle toutefois que la grande majorité des habitants de la province de Québec sont catholiques et qu'à ce moment-là l'État devra en tenir compte.

L'Association de la Jeunesse laurentienne, sur le plan de l'organisation interne, se divise en trois secteurs et on retrouve à la base les "cellules" qui se groupent sous quatre titres différents: les collèges, les universités, les ouvriers, les professionnels. Chaque cellule ne comprend pas plus de 12 membres mais le système est organisé de façon telle qu'une unité "profonde" existe entre les cellules de toute la province chez les professionnels, les ouvriers, etc. M. Sylvestre estime qu'il y a actuellement 250 membres de l'A.J.L. à l'Université de Montréal dont 150 à l'École des H.E.C.

Réal Pelletier

ARTS MINEURS

ARTISANAT

Si en demandant une série d'articles sur les Arts mineurs, on se croyait exigeant, c'est à tort.

Le tout pourrait se résumer ainsi: terme qui n'a plus de sens précis, aujourd'hui.

En effet! Ce n'est pas parce qu'un art est appelé à jouer un rôle social qu'il peut être dit "mineur". Et ce n'est pas parce qu'un art est gratuit sur le plan fonctionnel qu'il acquiert une valeur supérieure.

Ceci dit, lisons entre les lignes qu'on désire être renseigné sur l'artisanat. Et peut-être sur l'artisanat canadien! Pourquoi pas? À ce sujet, j'ai interrogé Gilles Derome, céramiste de renom, écrivain et auteur de la célèbre pièce "Qui est Dupressin".

Voici les grandes lignes de l'interview.

— Gilles Derome, qu'entendons-nous ordinairement sous le vocable "artisanat"?

— "À mon sens, l'artisanat est cette forme d'art qui allie utilité et décoration. Travaillant la matière pour créer des objets utiles, l'artisan se préoccupe de satisfaire les besoins et les goûts esthétiques de l'homme."

— Que comprend l'artisanat?

— "La céramique, la poterie, le travail avec le cuir, l'orfèvrerie, le tissage, etc."

— Et la sculpture?

— "À mon avis, elle n'est pas directement le fait de l'artisan car elle rejoint davantage la gratuité, l'expression pour l'expression."

Pourtant, des personnalités reconnues dans le domaine de l'Art n'hésitent pas à classer la sculpture comme "travail artisanal".

— À votre avis, où en est l'artisanat canadien?

— "À ce sujet, j'ai écrit un article assez abondant. Je vous réfère donc à Maclean, sept. '61".

— Merci, Gilles Derome.

Un sourd pessimisme fait de crainte pour la survivance et sur tout pour l'originalité et la véracité de l'artisanat canadien caractérise l'article de notre céramiste.

Pour parer à ces dangers, Gilles Derome préconise des rencontres et des échanges avec les pays voisins. Sinon, dit-il "notre artisanat ira au diable, à moins qu'il ne s'y trouve déjà."

Nous voulons pouvoir espérer. Pour cela, il nous faut tout d'abord nous intéresser à l'artisanat canadien.

Dans les articles prochains, nous rencontrerons des artisans qui nous livreront les secrets d'un métier qu'ils ont choisi.

Ainsi pourrons-nous mieux comprendre leur travail, et sans tenir compte des définitions données au préalable, apprendre à quel niveau ils placent leurs préoccupations.

Simone Sabourin

HOCKEY INTERUNIVERSITAIRE

LAVAL DÉFAIT CARABINS 5 À 3

Durant les deux premières périodes, les Carabins ont présenté du hockey presque parfait, avant de connaître une certaine inertie au milieu du troisième tiers.

Cependant, malgré le pointage qui ne les a pas favorisés, les Carabins ont manifesté un entrain, un désir de vaincre qui leur étaient inconnus ces dernières années. Bédard, Duguay, Jarry, et le gardien D'Aoust se sont particulièrement signalés dans la vieille capitale.

Nos représentants étaient privés des services de Roland Hébert, qui durant quatre saisons s'est fait apprécier des amateurs de hockey. Roland quitte le club pour se consacrer à ses examens finaux. Hébert a toujours été un fier compétiteur, dévoué à la cause des Carabins. Il sera certainement difficile à remplacer.

Piqué au vif par cet insuccès, nos gars sont bien décidés à battre Toronto, qui nous rendra visite samedi après-midi. Ce sera l'occasion pour les étudiants de venir encourager leurs confrères. Donc

tous samedi à 3 h. à l'aréna Paul-Sauvé.

Première période
aucun but

Deuxième période

1. Carabins: 12:13
Cree (Jarry, Bédard)

2. Laval: 16:21
Veillette (Royer, Michaud)

3. Carabins: 17:36
Jarry (Bédard, Duguay)

Troisième période

4. Laval: 4:21
Duguay (Michaud)

5. Laval: 6:26
Veillette (Michaud, Royer)

6. Carabins: 8:42
Duguay (Boucher)

7. Laval: 13:20
Ste-Marie (Roy, Leblanc)

8. Laval: 19:53
Royer (Paquet)

PATINAGE

La patinoire érigée sur les courts de tennis de l'U. de M. est à la disposition des étudiants, tous les jours.



Là où il y a du Coke,

YA D'LA JOIE!

La joie de vivre s'accompagne si bien du pétilllement joyeux d'un Coca-Cola glacé. Un Coke vif et froid ranime l'entrain... il sème la gaieté. Le Coke rafraîchit... le Coke réjouit!



Demandez "Coke" ou "Coca-Cola". Les deux marques identifient le produit de Coca-Cola Ltée, le breuvage pétillant préféré dans le monde entier.

PLAISIR
GARANTI



FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA
BIÈRE



CHRONIQUE INTERNATIONALE

EXISTE-T-IL UNE FORCE ÉTUDIANTE ?

Les étudiants seront demain les dirigeants de la nation. Ils sont les architectes et l'espoir de la société future. Ils portent sur leurs épaules la lourde responsabilité de remplacer nos grands économistes, politiciens, éducateurs et administrateurs d'aujourd'hui.

Si nous analysons le rôle des étudiants dans quelques-uns des pays les plus importants du monde, nous constatons qu'il est très significatif.

Pamphlets élaborés clandestinement, grèves, slogans peints à la chaux, manifestations pour la défense des droits fondamentaux menacés, mouvements de solidarité avec les étudiants d'autres pays, sont les actions qui ont fait des étudiants de la plupart des pays une force démocratique importante sur laquelle tout gouvernement se doit de s'appuyer pour son développement futur.

Luttes et batailles

Cette force estudiantine est au premier rang des défenseurs de la liberté. Comment peut-on le nier? Les faits parlent d'eux-mêmes. La campagne tunisienne pour l'évacuation de la base de Bizerte et contre le colonialisme français s'appuie en majorité sur la force étudiante du pays. Combien de sang étudiant a coulé avant que la Chine, l'Égypte,

Cuba, Chypre, l'Indonésie... puissent secouer le joug du colonialisme et de l'impérialisme? Depuis sept ans, les étudiants algériens versent leur sang aux côtés de leur peuple afin d'obtenir l'indépendance que tant de peuples ont conquise. Les dictatures de Menderès en Turquie et de Syngman Rhee en Corée du Sud furent renversées par le rôle décisif des étudiants de ces pays. L'antipathie des étudiants d'Amérique latine pour la force dominante de l'impérialisme a retenu l'attention lorsqu'ils s'opposèrent avec vigueur à la visite des globe-trotteurs américains. Lors du traité de sécurité nippo-américain, le Premier Ministre Kishi fut contraint de démissionner sous la colère des étudiants et du peuple nippon. La lutte pour la paix et le désarmement nucléaire entreprise par les étudiants de l'Europe occidentale, des États-Unis et du Canada mérite une mention toute spéciale. Les étudiants des pays où le fléau de la discrimination raciale sévit, les États-Unis et l'Union Sud-Africaine, luttent aux côtés de leurs collègues du monde entier pour sa liquidation. N'oublions pas dans ce bilan les deux vagues gigantesques de la solidarité étudiante internationale: celle déclenchée lors de l'assassinat honteux de Patrice Lumumba et celle qui vint donner son appui au peuple cubain et frapper en

plein visage l'impérialisme des États-Unis lorsque ceux-ci déclenchèrent leur agression contre Cuba.

Au Canada

Voilà autant d'exemples qui prouvent l'importance du groupe de pression que représentent les étudiants.

Au Canada, nous échappons à ce tourbillon révolutionnaire des autres pays. Mais quand même, nous pouvons agir afin d'améliorer le niveau de notre statut. Tout ce qu'il y a de mieux devrait être accordé à nos étudiants et étudiantes afin de satisfaire leurs besoins académiques.

Il est grand temps que nos dirigeants fassent d'importants investissements en faveur des bâtisseurs futurs de notre pays en leur donnant le temps, l'argent, le cadre, l'énergie et les compétences nécessaires.

J'estime que des investissements pour faire de l'acier dans un Québec aussi arriéré dans le domaine de l'instruction, sont incompatibles avec les besoins immédiats et urgents de ce secteur. Investissons la même quantité d'argent pour assurer l'instruction de nos futurs dirigeants; c'est là la clef de notre prospérité nationale.

Pierre Hogue,
Sciences politiques

LE MOULIN DU PORTAGE À LECLERCVILLE

L'épithète romantique s'applique à un genre littéraire, à une attitude d'esprit qui se prolonge encore de nos jours chez certaines personnes, mais elle définit aussi des sites dont les charmes fragiles et délicats incitent à la rêverie et au calme. C'est dans un de ces endroits qui par la magie de leur seule beauté semblent suspendus au bord du monde, que les yeux émerveillés découvrent

le Moulin du Portage de la Rivière du Chêne.

L'abbé Paradis, curé de Lotbinière et annaliste à ses heures, retrace dans son livre l'histoire de ses origines: Le Moulin du Domaine, ayant été jugé d'un rendement insuffisant par suite du peu d'eau qui l'alimentait, on bâtit en 1817 à l'instigation du Seigneur de Lotbinière et sous la surveillance de Legendre, intendant du

Seigneur, le Moulin du Portage (1815-1817)¹.

1817 fut, à n'en pas douter, une année fertile pour la construction dans la région de Lotbinière; la très belle maison Langlois ou Chavigny de la Chevrotière fut érigée également cette année-là. Cependant, il y a peu de similitude entre les deux bâtisses; au reste leur destination sont différentes.

La façade du Moulin ne compte qu'un étage et demi. Le bâtiment est coiffé d'une harmonieuse toiture à quatre versants. Pour la qualité de ses formes, il pourrait être choisi comme le symbole de la maison canadienne; santé, force, élégance, en composent tous ses éléments. Mais son aspect général, dû à des proportions qui lui sont propres, en fait une oeuvre originale, différente des autres constructions de ce genre et de cette époque. Il représente, de ce fait, un maillon unique dans la chaîne de l'architecture traditionnelle au Canada français.

Ce moulin est encore la propriété de la famille de Lotbinière.

Jacques Pierre
Inventaire des Oeuvres d'Art

¹ Annales de Lotbinière 1672-1933 par l'abbé Paradis.

NÉCESSITÉ D'UNE ÉCOLE D'AGRICULTURE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

Le gouvernement actuel de la province de Québec a entrepris, dès son arrivée au pouvoir, de solutionner le problème de l'enseignement agronomique au Québec. Pour ce faire, il a constitué une commission d'enquête chargée d'étudier cette question et d'y apporter les solutions qui lui semblaient les mieux adaptées. Or une des recommandations essentielles du rapport est la création immédiate d'une faculté d'agronomie unique située dans la région de Québec et affiliée à l'Université Laval. Qu'il me soit permis ici de m'élever contre une solution tout à fait irréaliste et inadéquate dans le contexte actuel.

D'autres avant moi ont déjà fait valoir une multitude de raisons qui montraient à quel point cette solution ne pouvait être justifiable. Énumérer et développer tous ces arguments requerrait un espace beaucoup plus considérable que le journal ne peut m'en allouer. Aussi, je voudrais mentionner et étudier l'argument qui me semble premier dans la solution du problème, l'élément démographique. Le développement démographique intensif de la région de Montréal ne saurait être mis en doute par personne. Parallèlement à ce développement et avec les facilités accrues qui nous sont offertes, le nombre des étudiants universitaires est appelé à doubler d'ici quelques années. Mais ces étudiants qui, toujours plus nombreux, aspirent aux études universitaires, où iront-ils?

Pour les finissants du classique, le problème se pose avec moins d'acuité. Mais pour ceux qui poursuivent un cours scientifique ou un cours secondaire supérieur, et qui aspirent aux études universitaires, il en est tout autrement. Seules quelques facultés, la plupart d'allure scientifique, consentent à leur ouvrir les portes. Et pour ces étudiants, le principal débouché, c'est l'École Polytechnique. Or, Polytechnique, depuis qu'il a pris possession de ses nouveaux locaux, a pratiquement doublé ses effectifs et compte déjà presque le nombre maximum des élèves qu'il peut accommoder.

D'autre part, si nos finissants des cours secondaires connaissaient davantage les sciences agronomiques, et qu'ils étaient assurés de poursuivre leurs études dans un climat favorable, dans une faculté progressive et bien organisée et cela à proximité de leur demeure, il ne fait aucun doute qu'une telle faculté d'agronomie dans la région de Montréal pourrait compter très certainement sur un effectif dépassant 500 étudiants.

À ce sujet, qu'il me soit permis de souligner un fait assez significatif. Lorsque, il y a deux ans, le gouvernement précédent avait entrepris la construction d'une nouvelle École d'Agriculture à Oka, les inscriptions à l'Institut d'Oka avaient plus que triplé. Et, n'eût été une politique d'obstruction servie par ceux qui voulaient à tout prix se débarrasser d'un enseignement qu'ils ne désiraient plus poursuivre, ce nombre de 500 serait déjà presque atteint.

Voilà les faits que je tenais à souligner. Il me semble tout aussi illogique de supprimer la faculté d'agronomie de l'Université de Montréal que de détruire Polytechnique et de forcer les étudiants en génie à s'exiler à l'Université Laval.

Que l'Université Laval désire garder et développer sa faculté d'agronomie, cela est tout à fait légitime. Mais que l'Université de Montréal néglige et laisse partir cette faculté essentielle, cela ne va plus du tout.

Qu'il me soit permis pour terminer, chers amis Carabins, d'apporter quelques suggestions d'ordre pratique:

— Que le Conseil de l'A.G.E.U.M. adopte sans tarder une résolution requérant une faculté d'agronomie incorporée à notre Université;

— que les dirigeants de l'Université comprennent qu'il est de leur devoir et de l'intérêt de l'organisme qu'ils sont chargés d'administrer d'instituer et d'exiger une nouvelle faculté d'agronomie. C'est aussi une question de justice élémentaire de donner aux étudiants la possibilité de poursuivre les études qu'ils désirent.

Jacques Brochu,
Polytechnique.

COURS DE DANSES MODERNES

suivis de

Soirées dansantes

Achetez une carte de membre:

\$5.00 pour sept soirées de cours et de danses.

RENSEIGNEMENTS et VENTE DE CARTES:

KIOSQUE au 4^e du Centre Social

H.E.C.: Jean Marcell — OR. 4-3293

Architecture: Eric Frankin — RE. 8-5247

Polytechnique: Serge Lachapelle — RE. 9-6994

